

Révisé l'heure le 12/11/18 à 18h51  
les 42 pièces jointes à la présente  
note en délibéré - le 12/11/18

LABORIE

Monsieur LABORIE André  
N° 2 rue de la forge  
31650 Saint Orens.  
« Courrier transfert »  
Tél : 06-50-51-75-39  
Mail : [laboriandr@yahoo.fr](mailto:laboriandr@yahoo.fr)  
• <http://www.lamafiajudiciaire.org>



Le 9 novembre 2018

Tribunal d'Instance de Toulouse  
Courrier reçu le  
**12 NOV. 2018**  
Service Accueil

**PS :** « Suite à la violation de notre domicile par voie de fait, de notre propriété, en date du 27 mars 2008 » Et dans l'attente de l'expulsion des occupants, le transfert du courrier est effectué. Soit le domicile a été violé le 27 mars 2008 par Monsieur TEULE Laurent, toujours occupé sans droit ni titre par Monsieur REVENU et Madame HACOUT) ».

- En complicité de la préfecture de la Haute Garonne.
- En complicité de la gendarmerie de St Orens.

« L'Etat français a été condamné par décision du Conseil d'Etat rendue le 28 mars 2018 pour entrave à la justice administrative »

A :

Monsieur, Madame Le Président  
Service des référés « EXPULSION »  
T.I de TOULOUSE  
40 avenue Camille Pujol  
31500 TOULOUSE

**NOTE EN DELIBERE**  
**Plus 42 pièces déposées dans la procédure et numérotés.**

**SERVICE DES REFERES T. I.**

**Objet :** Audience du 9 novembre 2018.

Madame la Présidente,

Comme convenu à audience du 9 novembre 2018 je porte à votre connaissance.

Que j'ai bien déposé l'entier dossier à votre greffe en date du 30 juillet 2018 en son service Accueil : Enrôlement Section B9